



COMITÉ NATIONAL DU
Rassemblement pour le Développement

DÉCRET D/2021/ 0061 /PRG/CNRD

PORTANT NOMINATION D'UN MINISTRE

LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

la Charte de la Transition ;

la Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration publique ;

le Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les forces de défense et de sécurité ;

l'ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant promulgation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux en vigueur.

Décret D/2021/08/PRG/CNRD portant nomination d'un Premier Ministre, du Gouvernement.

DÉCRETE

le 1^{er} : Sur Proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur **Maïna Bea DIALLO** précédemment Député Premier Adjoint aux maires de Conakry, est nommé Ministre de la Jeunesse et des Sports.

le 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 02 NOV 2021



Colonel Mamadi DOUMBOUYA